

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

07 Octobre 2014

### COMPTE RENDU DE REUNION

#### Membres présents

Gérard VOLPATTI, Sébastien LECORNU, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, Alain DUVAL, Agnès BRENIER, Pascal JOLLY, Jean-Michel MAUREILLE, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER, Daniel BOISARD.

#### Membres absents / excusés

Patrick HEITZ, Cécile CARON.

★★★★

#### [Rapport B 14 / 10 / 197](#)

#### **Redéfinition des conditions d'accès au service Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'acter la redéfinition des conditions d'accès au service pour les ayants-droit présentant un certificat médical, en demandant que ce document soit renouvelé tous les mois,
- d'acter l'envoi d'un courrier d'information à tous les ayants-droit déjà inscrits concernés par cette mesure.

★★★★

#### [Rapport B 14 / 10 / 198](#)

#### **Participation au titre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – dossiers 2014-55, 2014-56, 2014-57, 2014-59, 2014-61 et 2014-62**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

##### *Dossier 2014-55 :*

- d'attribuer une subvention de 5 500 € (*cinq mille cinq cents euros*) pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique d'une maison à Saint-Aquilin de Pacy,
- d'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

##### *Dossier 2014-56 :*

- d'attribuer une subvention de 500 € (*cinq cents euros*) pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique d'une maison à Sainte-Geneviève-Lès-Gasny,
- d'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

*Dossier 2014-57 :*

- d’attribuer une subvention de 1 000 € (*mille euros*) pour la réalisation de travaux de réhabilitation d’un logement vacant depuis plus deux ans sis 5 rue du Prieuré à Hécourt,
- d’autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

*Dossier 2014-59 :*

- d’attribuer une subvention de 500 € (*cinq cents euros*) pour la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique d’une maison sise au 15 rue de la Côte de la Fontaine à Vernon,
- d’autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

*Dossier 2014-61 :*

- d’attribuer une subvention de 800 € (*huit cents euros*) pour la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique d’une maison sise au 99 rue Alfred de Musset à Breuilpont,
- d’autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

*Dossier 2014-62 :*

- d’attribuer une subvention de 208 € (*deux cent huit euros*) pour un projet de mise aux normes de l’installation d’assainissement non collectif d’une maison sise au 99 rue Alfred de Musset à Breuilpont,
- d’autoriser monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

★★★★

**[Rapport B 14 / 10 / 199](#)**

**Validation de l’avenant n° 3 de prolongation à la convention OPAH**

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’approuver les modifications du dispositif OPAH de la CAPE, applicables à compter de la présente décision,
- d’approuver les termes de l’avenant n°3 à la convention d’OPAH,
- d’autoriser monsieur le Président de la CAPE à signer cet avenant n°3 à la convention d’OPAH.

★★★★

**[Rapport B 14 / 10 / 200](#)**

**Marché n°2012-039 « travaux ponctuels d’assainissement sur l’ensemble du territoire de la CAPE » - avenant n°1**

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’approuver et d’autoriser monsieur le Président à signer l’avenant n° 1 au marché 2012/039, ayant pour objet d’ajouter des prix nouveaux au BPU.

★★★★

### Rapport B 14 / 10 / 201

#### **Marché n° 2013/044 « Travaux de reconstruction de la station d'épuration de Bueil » Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser monsieur le Président à signer le marché n° 2013/044 « Travaux de reconstruction de la station d'épuration de Bueil » avec le groupement SOGEA / GTM pour son offre de base pour un montant de 2 641 328,00 € HT.

★★★★

### Rapport B 14 / 10 / 202

#### **Marché n° 2014/011 « collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CAPE » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser monsieur le Président à signer le marché n° 2014/011 « Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CAPE » pour les lots 1 (solution variante), 2 et 3 avec la société VEOLIA propreté Normandie, pour un montant résultant du détail estimatif de :

Pour le lot n° 1 (solution variante) :

- 8 879 444,00 € TTC pour la tranche ferme,
- 1 495 174,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 1,
- 519 037,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 2,
- 233 926,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 3,
- 250 874,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 4,
- 137 280,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 5,
- 24 723,00 € TTC pour la tranche conditionnelle n° 6.

Pour le lot n° 2 :

- 351 028,00 € TTC.

Pour le lot n° 3 :

- 307 582,00 € TTC.

★★★★

### Rapport B 14 / 10 / 203

#### **Projet de Village de Marques - Convention financière avec la MGE Normandie SNC**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de convention financière,
- d'autoriser monsieur le Président à signer la convention financière relative au projet de Village de Marques entre la MGE Normandie SNC, La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure et Grand Evreux Agglomération,
- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au comité de gestion.

★★★★

### Rapport B 14 / 10 / 204

#### **Projet d'extension des vestiaires de Vernonnet**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- conformément à l'article 20 du C.C.A.G.-P.I., que le maître de l'ouvrage procèdera à l'arrêt des prestations du marché 2013/016 « Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la rénovation / extension de vestiaires au stade de Vernonnnet à Vernon », conclu avec la société EAD à l'issue de la phase mission d'assistance en phase APD et du marché 2013/019 « Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension / restructuration des vestiaires du stade de Vernonnnet à Vernon », conclu avec le groupement solidaire NOVICZKY / ABSCIA, à l'issue de la phase mission d'assistance en phase APD,
- de procéder à la résiliation pour un motif d'intérêt général en application des dispositions de l'article 33 du C.C.A.G P.I des marchés de CTC et de CSPS., en contrepartie d'une indemnité de résiliation s'élevant à 5% du montant du marché non exécuté soit respectivement 333 € HT pour la société APAVE et 178,20€ HT € pour la société APAVE.

★★★★

### Communication C 14 / 10 / 28

#### **Appel à projet « Bornes à recharge pour véhicules électriques »**

Le Bureau accepte à la majorité (M LEHONGRE s'oppose à ce projet) :

- d'acter les lieux d'implantation souhaités des 12 bornes proposées par le SIEGE,
- d'acter la tenue dans les semaines à venir d'une réunion avec les maires concernés par ces implantations pour en définir les lieux précis.

★★★★

### Communication C 14 / 10 / 29

#### **Réunions publiques dans le cadre du renouvellement de la DSP TransCape**

Il est décidé qu'une réunion publique sera organisée à Vernon, avant la fin du mois d'octobre.

★★★★

### Communication C 14 / 10 / 30

#### **3<sup>ème</sup> édition de la Fête de la petite enfance**

Le Bureau prend acte de l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête de la petite enfance qui se déroulera le 26 juin 2015.

★★★★

### Communication C 14 / 10 / 31

#### **Mutualisation d'une traceuse avec les communes de la CAPE**

Le Bureau renonce à l'achat d'une traceuse. Trois sont en effet disponibles au stade de Pacy/Ménilles.

★★★★

### Information diverse

#### **Transport des 10 et 17 octobre 2014**

La rectrice de l'académie de Rouen a confirmé que la demi-journée de fermeture des écoles sera le 17 octobre et non le 10 octobre.

Le Bureau confirme le maintien de ses bus le soir, aux horaires habituels.

Le Président,  
Gérard VOLPATTI.

